

Réunion en visio du CDR Corse – 12 avril 2026

Participants : Alain Lachuries, Arnaud Zaragoza, Bruno Grandjean, Chantal Margouet, Emmanuel Zuccarelli, Hervé Alfonsi, Marjorie Dupre-Poiget, Sabine Guiraud, Stéphane Gombault, Stéphane Jungo, Stéphanie Penven, Valentin Perquy, Virginie Sérafini

Excusés : Marie-Laure Legendre, Aurore Vrijens, Olaf Weiss (connexion impossible)

Contexte et enjeux de la compétition

La réunion porte sur la décision d'organiser ou non le Championnat Régional d'Apnée en eau libre prévu pour les 17-20 juillet 2026. Cette compétition, sélective pour la constitution de l'équipe de France, impose des contraintes de calendrier et de communication.

Les enjeux sont importants car le succès de cette manifestation permettra d'envisager l'organisation en 2027 à Ajaccio des Championnats de France d'Apnée en eau libre FFESSM.

Budget de la compétition

- Principaux postes de dépenses : 17 450 euros
- Recettes prévues : environ 12 760 euros
- Reste à couvrir : 4 690 euros

A noter que le budget prévu représente une réduction significative par rapport à l'année dernière (environ 22 000 euros).

Le budget détaillé est annexé à ce compte-rendu.

Débat sur le risque financier

Le risque financier identifié est de 4 690 euros si aucun financement complémentaire n'est obtenu.

Des démarches de financement complémentaires sont en cours : appels aux dons individuels défiscalisables (cagnotte participative), recherche de sponsors et mécènes, mais sans engagement ferme à ce stade.

Stéphane GOMBAULT a proposé que sa structure finance une partie via l'organisation de stages de formation par la commission d'apnée, ce qui pourrait réduire le risque.

Situation de trésorerie du comité régional :

Alain LACHURIES s'inquiète de savoir si la trésorerie actuelle permet de couvrir la dépense.

Le risque maximal de 4 690 euros représente donc moins de 50% de la trésorerie disponible actuellement.

Points techniques et logistiques débattus

Plateforme de compétition :

Le coût total de l'infrastructure maritime (plateforme + bateaux) s'élève à 10 500 euros pour 4 j. L'ensemble comprend la barge principale équipée pour la compétition, 1 navette pour les athlètes, et deux bateaux d'évacuation pour maintenir la compétition en cas d'incident. Ce prix est considéré comme compétitif par rapport aux championnats de France à Villefranche-sur-Mer.

Alain LACHURIES trouve cela cher.

Stéphane GOMBAULT apporte un complément d'info sur la location de ses bateaux de 500 € à 2000 € / j.

Hébergement et déplacements :

Hervé ALFONSI rappelle l'importance de respecter les barèmes fédéraux de remboursement (100 euros maximum pour l'hébergement) et d'éviter les factures directes au nom du CODEP comme l'année dernière.

Optimisation budgétaire

Emmanuel ZUCCARELLI rappelle que le budget a été significativement optimisé depuis la première édition.

Chantal MARGOUET rappelle que le principal écart budgétaire de l'année dernière provenait du manque de recettes (12 athlètes au lieu de 20) plutôt que de dépassements de coûts.

Enjeux politiques et stratégiques

Chantal MARGOUET insiste sur le caractère politique de la décision : il s'agit d'un choix collectif sur l'investissement dans le développement de l'apnée et l'image de la Corse, non d'un "dépannage" de la commission.

Conséquences d'un refus de l'organisation de la manifestation : peu de probabilité qu'Ajaccio puisse accueillir un championnat de France FFESSM en Corse dans un avenir proche car la FFESSM ne prendra pas le risque d'une nouvelle annulation tardive

Emmanuel ZUCCARELLI a souligné le paradoxe en cas de refus par le CDR alors même que le comité termine l'année avec un excédent important (30 à 35 000 euros prévus). Il a rappelé que le rôle du comité régional est de dynamiser l'activité.

Conséquences d'une acceptation de l'organisation de la manifestation : cette décision collégiale devra être expliquée et défendue à la prochaine assemblée générale.

Arnaud ZARAGOZA a exprimé des réserves sur le montage financier de cette manifestation et sa capacité à défendre l'engagement du comité s'il devait une nouvelle fois « renflouer » la commission apnée.

Chantal MARGOUET réaffirme qu'il ne s'agit pas de renflouer un budget mais bien de soutenir une activité fédérale porteuse de dynamisme et de visibilité pour la Corse.

Elle rappelle que la compétition regroupe environ 30 bénévoles motivés, ce qui en fait une des

activités fédérales les plus mobilisatrices en Corse.

Valentin PERQUY a souligné l'importance de soutenir les bénévoles et organisateurs motivés.

Processus de décision

Un vote électronique sera organisé avec trois options : POUR, CONTRE, ABSTENTION.

Les votes doivent être recueillis au plus tard demain pour permettre une communication rapide au CDN.

La décision sera collective et tous les membres du CDR devront l'assumer, quelle qu'elle soit. Les membres absents pourront participer au vote électronique.